#35
Mars/Avril 2025

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

ROQ' INFO LE MAG

DOSSIER SÉCURITÉ

UN DISPOSITIF DE VIDÉO-PROTECTION OPTIMISÉ AFIN DE RENFORCER LA SÉCURITÉ DE TOUS P. 4

SOMMAIRE

4

9

12

17

25

#4 DOSSIER · **#9** JEUNESSE · **#10** CADRE DE VIE · **#12** SOCIAL
#13 FINANCES MUNICIPALES · **#14** CULTURE · **#16** ÉVÈNEMENTS · **#18** ÉCONOMIE
#20 AGGLOMÉRATION · **#22** ACTUALITÉS · **#26** RETOUR EN IMAGES
#28 EXPRESSION LIBRE · **#29** INFORMATIONS PRATIQUES · **#30** AGENDA

ROQ' INFO LE MAG

Magazine d'information de la Ville de Roquebrune-sur-Argens Hôtel de Ville *« Roq'Info - le Mag »*, Service Communication, 83520 Roquebrune-sur-Argens 04 94 19 59 59 - www.roquebrune.com • **Éditeur :** Ville de Roquebrune-sur-Argens • **Directeur de la publication :** Jean Cayron **Conception :** Service Communication, communication@mairie-roquebrune-argens.fr • **Impression :** Caractère - Impression avec encre végétale • **Dépôt légal à parution :** ISSN 1629-0690 • **Tirage :** 18000 exemplaires

ÉDITO

Chères Roquebrunoises,
Chers Roquebrunois,
Chers Amis,

À l'aube du printemps, alors que les journées s'allongent et que notre commune prend un nouvel élan, il est important de revenir sur les initiatives mises en place pour garantir la sécurité et le bien-être de tous. Aussi nous souhaitons vous présenter les actions menées pour renforcer la tranquillité publique tout en préservant la qualité de notre cadre de vie.

La sécurité est, sans conteste, l'un des enjeux majeurs pour notre commune. À ce titre, le déploiement de la vidéosurveillance aux Issambres est un projet phare qui illustre notre volonté de prévenir et de lutter contre les actes de délinquance. La lutte contre les nuisances et la propreté urbaine sont aussi au cœur de nos préoccupations. Nous avons mis en place un suivi renforcé des dépôts sauvages grâce à la vidéosurveillance et intensifié la verbalisation sur la propreté canine. Ces efforts collectifs visent à maintenir notre commune propre et agréable à vivre, car chaque geste compte.

Dans un autre registre, nous poursuivons nos actions de prévention auprès de nos jeunes et de nos aînés. Nous avons mené des actions de sensibilisation aux dangers des fraudes numériques auprès de nos seniors, et, auprès des plus jeunes, des campagnes pour les informer sur l'utilisation responsable des trottinettes électriques. De même, les permis piéton et vélo sont des initiatives phares pour une mobilité plus sûre et responsable, en particulier pour les plus jeunes.

Notre engagement pour la sécurité se double de la volonté de promouvoir une commune vivante et inclusive, où chaque génération trouve sa place. La saison culturelle, avec de nombreux spectacles, des événements sportifs comme la randonnée nocturne des Lucioles ou encore le jumelage avec la commune allemande de Pfinztal, mettent en lumière notre dynamisme artistique et notre attachement aux valeurs de partage et de convivialité.

Enfin, une mesure importante mérite d'être soulignée : la baisse de 3 % de la part communale de la fiscalité pour l'année 2025. Cette réduction, fruit d'une gestion financière rigoureuse et d'une maîtrise parfaite de nos dépenses, permettra de soulager significativement nos habitants, tout en garantissant la poursuite de nos projets de modernisation. Cette décision témoigne de notre volonté de favoriser le pouvoir d'achat des familles tout en maintenant l'ambition de notre commune pour son avenir, notamment par des investissements essentiels comme la rénovation de la voirie.

Les mois à venir seront également l'occasion de nous retrouver lors de moments festifs tels que la Fête du Chocolat et des Gourmandises, et la Fête du Pain et de la Saint-Joseph, des événements désormais incontournables de notre calendrier, ou encore lors du Festival de Ukulélé qui ajoutera une touche de convivialité et de musique à notre quotidien.

Ensemble, continuons à construire une commune où chacun se sent en sécurité, où les générations se croisent et se soutiennent, et où les événements renforcent notre identité collective.

Bien amicalement

JEAN **CAYRON**,
Votre Maire

SÉCURITÉ

UN DISPOSITIF DE VIDÉO-PROTECTION OPTIMISÉ AFIN DE RENFORCER LA SÉCURITÉ DE TOUS

Parfaitement conscients que la sécurité des Roquebrunois - et de leurs biens - est aux yeux de tous une priorité absolue, Jean Cayron et son Premier adjoint en charge de la sécurité, Yoann Gnerucci, ont opté pour la mise en place d'une amélioration conséquente du dispositif de vidéo-protection déjà existant.

AMÉLIORATION DU DISPOSITIF EXISTANT

Ce dernier, ayant jusqu'ici porté ses fruits, est dorénavant **renforcé par 38 nouveaux points de détection**, et dispose d'un **réseau** et d'un **logiciel modernisés**, intégrant un dispositif de traitement et d'analyse d'images.

En 2024, **250 000 euros** ont été budgétisés afin de réaliser la pose de ces nouvelles caméras et la modernisation des serveurs.

Pour cette année 2025, **170 000 euros** sont investis dans la **création des infrastructures réseaux nécessaires sur le territoire sambracitain** afin d'y déployer le système de caméras.

Les nouveaux outils intégrant cette stratégie sécuritaire mise en place permettront notamment :

- **Le contrôle des accès** d'entrée et de sortie au territoire communal
- La mise en place dans un proche avenir d'un **maillage complémentaire sur l'ensemble de la Commune**, stratégiquement équipée par l'installation de ces objectifs supplémentaires.

Ainsi, la modernisation de ces infrastructures, qui optimise l'efficacité et la rapidité du traitement et de l'analyse d'images, est **réalisée dans un unique but. Accompagner la gendarmerie nationale afin que cette dernière puisse mettre en place un faisceau d'indices dans les plus brefs délais pour mener au mieux leur travail d'enquête.**

Il est à noter que la Commune réalise les démarches nécessaires afin que l'arrêté préfectoral dédié à la vidéo-protection soit modifié pour intégrer l'autorisation de verbaliser les auteurs de dépôts sauvages. Cette avancée permettra la mutualisation d'usage de la vidéo, et donc du coût de l'investissement, avec la Brigade Environnement communale.

Un remarquable gain de réactivité et de rapidité attendu, induisant le renforcement significatif du déploiement des agents sur le terrain.

DÉPÔTS SAUVAGES TOLÉRANCE ZÉRO

Seul moyen efficace dans la lutte contre les dépôts sauvages de déchets sur le territoire communal, les *« pièges photographiques »* suscitent les résultats escomptés.

Appareils photos nomades se déclenchant automatiquement en cas de mouvement à proximité, ces outils, dont l'objectif dissuasif est parfaitement démontré, sont installés sur les endroits les plus sensibles et déplacés régulièrement en fonction des besoins afin de lutter contre les dépôts sauvages et le suivi des verbalisations.

368 **procès-verbaux dressés pour des dépôts sauvages en 2024**

UNE MUTUALISATION DES MOYENS

ENTRE LA POLICE MUNICIPALE ET LA BRIGADE ENVIRONNEMENT POUR PLUS D'EFFICACITÉ

QUELQUES CHIFFRES CONCERNANT L'ANNÉE ÉCOULÉE

18 800 €
D'AMENDES ADMINISTRATIVES, UNE RECETTE DIRECTE POUR LA VILLE

163
CONSTATS DE HAIES DÉBORDANTES AVEC COURRIERS DE MISE EN DEMEURE

687
DÉPÔTS ENLEVÉS PAR LA BRIGADE ENVIRONNEMENT SOIT 12,12 TONNES

58
CONSTATS D'OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT AVEC COURRIERS DE MISE EN DEMEURE

664
DÉPÔTS DE VOLUME IMPORTANT SIGNALÉS PAR LA BRIGADE ENVIRONNEMENT POUR ENLÈVEMENT PAR LES SERVICES TECHNIQUES OU LE PRESTATAIRE

CONTRAVENTIONS SUR LA PROPRETÉ LIÉE AUX DÉJECTIONS CANINES

Nous pouvons le constater chaque jour, particulièrement dans le centre ancien du Village, le chien est à l'origine de nuisances considérables sur le plan de la salubrité publique. De ce fait, sa circulation dans la ville devient une source très importante de réglementation sur l'ensemble de la commune.

Pour énième rappel, le ramassage des déjections canines est une **obligation prévue dans le cadre du Code pénal**. Il est donc obligatoire de les ramasser, partout et tout le temps, y compris dans les caniveaux, les espaces verts, les pieds d'arbres et les bandes plantées.

La municipalité tient à rappeler aux trop nombreux propriétaires indélicats de nos amis à quatre pattes que la Ville fait avant tout face à un problème d'hygiène, une crotte de chien met plusieurs mois à se dégrader.

Elle contient des bactéries nocives pour la santé des humains et des animaux.

Pensez aux enfants qui, chaque matin sur le chemin de l'école, peuvent se souiller, aux personnes âgées slalomant afin de ne pas glisser, aux personnes à mobilité réduite circulant avec des fauteuils, aux personnes mal voyantes, mais aussi au personnel qui entretient voies publiques et espaces verts.

Il est temps que ces incivilités cessent, avec pour solution la sanction supplantant la prévention jusqu'alors privilégiée.

Les propriétaires négligents, passibles d'un constat d'infraction par les policiers municipaux, suivi d'un procès-verbal et d'une **amende de 135 €**, sont désormais systématiquement ciblés par les agents assermentés de la Ville, particulièrement vigilants sur les flagrants délits d'incivilités.

SENSIBILISATION AUX ESCROQUERIES EN LIGNE

INTERVENTION PÉDAGOGIQUE DE LA POLICE MUNICIPALE À LA RÉSIDENCE AU JAS DE CALLIAN

En fin d'année, la Police Municipale a tenu une session de sensibilisation à la **résidence seniors du Jas de Callian**, afin d'aider nos aînés à se protéger **contre les fraudes par SMS et Internet**.

Les agents de la Police Municipale ont expliqué les différentes techniques utilisées par les escrocs, comment les reconnaître et surtout, **comment réagir face à des tentatives de fraudes**.

Un moment d'échange précieux pour renforcer la sécurité de nos résidents et leur fournir des **outils concrets** pour se prémunir contre ces arnaques, hélas de plus en plus fréquentes.

COMMENT ÉVITER LES ESCROQUERIES EN LIGNE ?

Vérifier l'adresse internet de l'expéditeur avant d'ouvrir un lien

Ne jamais cliquer sur un lien reçu par mail ou SMS

Ne jamais répondre à des messages suspects ou fournir des informations personnelles à des inconnus

EN CAS DE DOUTE, CONTACTER DIRECTEMENT LES SERVICES CONCERNÉS (BANQUE, ADMINISTRATION, LIVREURS, ETC.)

PERMIS PIÉTON & PERMIS VÉLO

Chaque année, les agents de la Police Municipale donnent rendez-vous aux écoliers de l'ensemble des groupes scolaires afin de les sensibiliser aux dangers environnants (véhicules, motos, véhicules électriques, obstacles, divers bruits, situations...) et aux dangers de la route. Cette opération permet aux enfants à pied de se rendre à l'école ou sur leurs lieux de loisirs en toute sécurité, en ville et à la campagne.

En 2024, ce sont 533 élèves, du CP au CM1, qui ont passé leur permis piéton.

Des actions de sensibilisation mises en place en lien avec la Préfecture, dans le cadre du Plan Départemental de la Sécurité Routière (PDASR).

Leurs passages de tests d'aptitude sur vélo, par le biais de différents exercices supervisés sur des parkings sécurisés, permettent d'attester de leur maîtrise de la conduite et de la connaissance des panneaux de signalisation.

PRÉVENTION RISQUES DUS AUX TROTTINETTES ÉLECTRIQUES AUPRÈS DES COLLÉGIENS

Fin novembre 2024, deux sessions d'information à destination de tous les élèves du collège André Cabasse ont été dispensées par les agents afin de sensibiliser les adolescents sur le comportement à adopter en circulation sur la voie publique.

Une action résultant d'un constat, réalisé par notre police municipale, qui pointe une méconnaissance des règles de sécurité de nombreux élèves véhiculés en trottinettes électriques ou scooters, ne respectant pas les règles élémentaires du code de la route.

ÂGE LÉGAL D'UTILISATION
14 ANS

USAGE INTERDIT SUR LES TROTTOIRS ET EN DEHORS DES AGGLOMÉRATIONS (SAUF PISTE CYCLABLE OU VOIE VERTE)

VITESSE MAXIMUM AUTORISÉE
25 KM/H

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE SPÉCIFIQUE OBLIGATOIRE

DÉCOUVREZ LES NOUVEAUX ÉLUS DU CME AINSI QUE LEURS PROJETS !

En classes de CM1 et CM2, dix-huit élèves des écoles roquebrunoises ont été élus pour représenter leurs camarades et décider conjointement des thématiques qu'ils souhaitent aborder. Trois projets ont émergé, en faveur de la préservation de l'environnement et de notre patrimoine naturel et en soutien à deux associations locales. Un engagement fort et exemplaire qu'on ne peut que saluer !

En décembre dernier, Monsieur le Maire entouré de ses élus, procédait à l'intronisation des nouveaux jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants (CME).

Chacun avait alors reçu un kit, composé notamment de l'écharpe tricolore et de la carte d'élu, avant de participer à la traditionnelle séance de photos officielle.

Cette cérémonie d'intronisation marquait le début de leur mandat en tant que représentants de leurs écoles.

Présentation des jeunes élus :

Pour la Bouverie
Louna Lidor, Lilou Fenech, Maxime Upert, Carla Torres, Adèle Languille, Layna Poirier

Pour le Village
Paloma Castro Gonzales, Charly Provost, Louise Thiboud, Quentin Perez, Giulia Santoni Rossi, Eve Raineteau De Raeve

Pour les Issambres
Lou-Ann Berkchi, Dorian Chainard, Louise Patingre, Lola Benit, Sacha Lecuru, Mathilde Lobrutto

DES PROJETS TOUJOURS PLUS ENGAGÉS

Lors de la première séance du 29 janvier, les élèves ont choisi les thématiques qui leur tenaient à cœur.

Ainsi, les élèves **des Issambres** travailleront sur **une journée d'opération de nettoyage des plages et de sensibilisation à la posidonie et à la préservation du littoral**. Cet événement sera **ouvert à tous** ceux qui désireront participer à cette belle action collective.

Au Village, c'est un projet à la fois *« solidaire, gourmand et fédérateur »* comme l'explique Charly Provost, jeune élu du CME. Car en effet, les élèves organiseront une **vente de gâteaux et de goodies au profit de deux associations locales** œuvrant pour la protection et le bien-être animal.

Enfin, **les élèves des trois pôles** travailleront main dans la main sur le projet choisi par les jeunes de **la Bouverie**, à savoir **la réalisation d'un clip vidéo pour sensibiliser au réchauffement climatique et à ses impacts sur notre planète**.

Une belle démonstration qu'il n'y a pas d'âge pour se mobiliser et s'appliquer à rendre notre monde meilleur.

Bravo à nos jeunes !

OBLIGATIONS DE DÉBROUSSAILLEMENT ET D'ENTRETIEN DES HAIES

UN IMPÉRATIF POUR LA SÉCURITÉ DES USAGERS ET LA PRÉVENTION DES INCENDIES

La gestion de la végétation en bordure des voies publiques et autour des habitations est essentielle pour garantir la sécurité des usagers de la route et des piétons, ainsi que pour prévenir les risques d'incendie. Le débroussaillement et l'entretien des haies sont des actions incontournables pour assurer une bonne visibilité et limiter la propagation des feux.

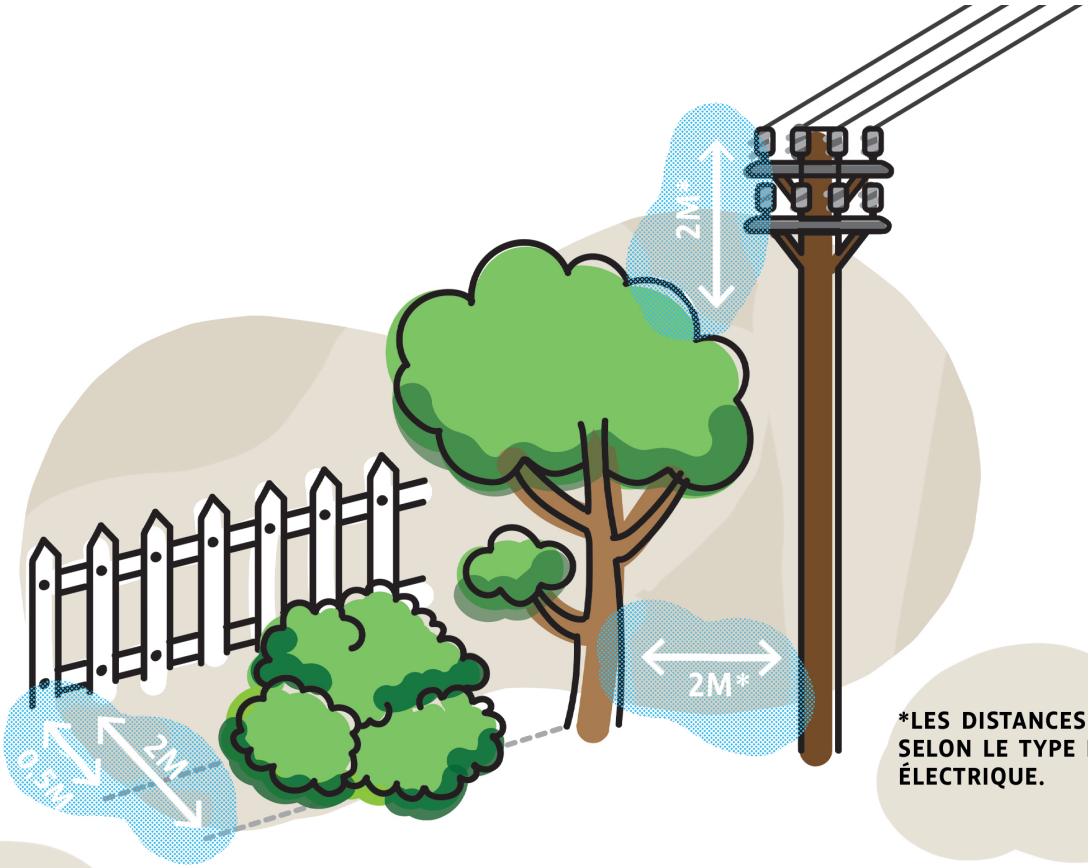

***LES DISTANCES VARIENT SELON LE TYPE DE LIGNE ÉLECTRIQUE.**

0,5M DE DISTANCE ENTRE UN ARBUSTE DE -2M DE HAUTEUR ET LES LIMITES DE LA PROPRIÉTÉ.

2M DE DISTANCE ENTRE UN ARBRE DE +2M DE HAUTEUR ET LES LIMITES DE LA PROPRIÉTÉ.

ENTRETIEN DES HAIES : UN IMPÉRATIF DE SÉCURITÉ

Les haies, arbres et buissons ne doivent pas empiéter sur la voie publique. En effet, **une végétation débordante peut nuire à la visibilité des automobilistes et des piétons**, et forcer les usagers à emprunter la chaussée, augmentant ainsi les risques d'accidents.

Selon le Code de la Voirie, les propriétaires ont l'obligation d'élaguer leurs végétaux pour éviter qu'ils ne dépassent les limites de leur propriété. **En cas de non-respect, la commune peut intervenir après une mise en demeure et faire supporter les frais au propriétaire** (Code des Collectivités Territoriales, article 2212-2-2).

DÉBROUSSAILLEMENT UNE ACTION CLÉ CONTRE LES INCENDIES

Le débroussaillement est essentiel pour **prévenir les incendies.** Cela consiste à éliminer les végétaux qui pourraient propager un feu. Les propriétaires situés dans les zones sensibles doivent **respecter plusieurs règles.**

DÉGAGEMENT DES ARBRES

Les houppiers (branches des arbres) doivent être espacés de 3 mètres entre eux et de 3 mètres des constructions.

ÉLAGAGE DES ARBRES

Les branches mortes doivent être enlevées et les arbres de plus de 4 mètres doivent être élagués jusqu'à 2,5 mètres de hauteur.

NETTOYAGE DES ABORDS

La litière, les feuilles et autres végétaux coupés doivent être éliminés dans un rayon de 20 mètres autour des constructions.

OBLIGATION DE DÉBROUSSAILLEMENT PRÈS DES ZONES BOISÉES

Les propriétaires situés à moins de 200 mètres d'une zone boisée doivent débroussailler sur leur parcelle et nettoyer une profondeur de 100 mètres dans la zone boisée, même si elle ne leur appartient pas.

LES CONTRÔLES ET SANCTIONS

La municipalité contrôle régulièrement le respect de ces obligations. Des agents assermentés vérifient la conformité des terrains et peuvent émettre des avertissements. **En cas de non-conformité, la commune peut procéder à l'élagage ou au débroussaillement à la charge du propriétaire.**

Plus de détails sur vos obligations

BRIGADE ENVIRONNEMENT
06 32 02 96 40 ou
06 08 63 86 53

À noter que du 16 mars au 15 août, il est essentiel de **respecter la période de nidification des oiseaux** en évitant d'intervenir sur les haies et les arbres. Ces végétations sont cruciales pour de nombreuses espèces d'oiseaux, qui les utilisent pour nicher et se protéger. Toute intervention pendant cette période risque de perturber la reproduction, en détruisant les nids, les œufs ou les oiseaux, ou en perturbant leur environnement.

MUTUELLE COMMUNALE

PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS POUR SOUSCRIRE

MUTUELLE JUST

La commune de Roquebrune-sur-Argens, en partenariat avec la Mutuelle Just, propose une mutuelle de santé communale à tarif avantageux, accessible à tous les habitants et usagers du territoire.

Afin de faciliter l'accès à cette offre, des permanences d'information sont organisées chaque semaine sur les 3 pôles de la commune vous permettant d'obtenir des renseignements personnalisés et de souscrire à la mutuelle communale directement sur place.

PERMANENCES
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

LUNDI : DE 9H À 12H
Mairie Annexe des Issambres,
Place San Peïre aux Issambres

LUNDI : DE 13H30 À 17H
Mairie annexe de la Bouverie,
Place des Félibres

VENDREDI : DE 9H À 12H
Hôtel de Ville, salle Jean Moulin

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS, *C'EST SIMPLE !*

www.just.fr/rdv
Me localiser
‣Roquebrune-sur-Argens

Ou par téléphone au
0 809 546 000
(service gratuit + prix de l'appel).

LE C.C.A.S. FAIT LE PLEIN D'INSCRITS EN CE DÉBUT D'ANNÉE !

Afin de promouvoir l'échange et le partage entre les séniors, le C.C.A.S. de la Ville propose chaque année aux plus de 65 ans résidant sur la commune un programme annuel riche et diversifié. Sorties, repas dansants, séances de cinéma, tournois de pétanque, spectacles ou encore séjours vacances à tarifs préférentiels... Tout est mis en place afin de rompre l'isolement et se faire plaisir.

Des activités à la fois ludiques et enrichissantes, à l'image de la séance de cinéma du 16 janvier dernier, qui a rassemblé près de 200 personnes pour assister au film « *Une belle course* » avec Dany Boon, et partager ensuite de délicieuses galettes des rois.

Un moment convivial et gourmand, organisé à la salle Molière du Village.

NE MANQUEZ-PAS LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS !

REPAS DANSANT
Jeudi 20 mars au **Club 21**. Inscriptions du 03 au 14 mars. Sortie payante.

SÉANCE DE CINÉMA
Jeudi 27 mars à la **salle Molière**. Inscriptions du 10 au 21 mars. Activité gratuite.

SPECTACLE DE PÂQUES
Jeudi 17 avril à l'**Espace Robert Manuel**. Inscriptions du 24 mars au 4 avril. Activité gratuite.

TOURNOI DE PÉTANQUE & GRILLADES
Jeudi 24 avril au **boulodrome du Village**. Inscriptions du 7 au 18 avril. Activité gratuite.

SORTIE AUX BAUX EN PROVENCE
Mercredi 7 mai. Préinscriptions du 14 au 25 avril. Sortie payante.

TOURNOI DE PÉTANQUE & GRILLADES
Jeudi 15 mai au **boulodrome des Issambres**. Inscriptions du 28 avril au 7 mai. Activité gratuite.

INFO/INSCRIPTIONS 04 94 44 51 30

PROGRAMME COMPLET DES ANIMATIONS

BAISSE DE LA FISCALITE COMMUNALE DE 3 %

Le Maire de Roquebrune-sur-Argens, Monsieur Jean Cayron, a annoncé la baisse de la fiscalité communale (taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties et taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) de 3 % pour l'année 2025. Une mesure qui, bien qu'entraînant une perte de recettes de 700 000 €, a pu être mise en œuvre grâce à la gestion financière saine et rigoureuse de la commune. Monsieur le Maire mettra cette mesure au vote du prochain conseil municipal. Une bonne nouvelle fiscale pour tous les propriétaires locaux.

UNE MESURE RENDUE POSSIBLE PAR UNE GESTION FINANCIÈRE RIGOUREUSE

Jean Cayron met également en avant l'importance de cette mesure dans un objectif plus large d'amélioration de la qualité de vie à Roquebrune.

« Cette baisse de 3 % n'est que le début d'un ensemble d'actions visant à renforcer l'attractivité de notre belle commune. Nous pouvons maintenant investir dans de grands projets tout en offrant un soulagement fiscal à nos habitants ».

La gestion financière de la commune a permis de réduire de manière significative la dette municipale, offrant ainsi plus de marge de manœuvre pour alléger la pression fiscale sur les Roquebrunois.

Cette décision témoigne de l'engagement de la municipalité à privilégier l'intérêt des Roquebrunois tout en assurant la pérennité financière de la commune.

Cette mesure a pour objectif de soutenir les résidents à l'année, en parallèle d'une politique active contre la prolifération des résidences secondaires, souvent louées en permanence sur des plateformes comme Airbnb.

LES CHIFFRES À RETENIR

43,8 M€
DE DETTES EN 2020

28,8 M€
DE DETTE AU 31 DÉCEMBRE 2024

TAXES FONCIÈRES ET TAXE D'HABITATION DES LEVIERS POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Ces taxes sont des impôts locaux payés par les résidents d'un bien immobilier.

Elles servent à financer les services municipaux et à soutenir les investissements dans les infrastructures locales.

À Roquebrune, une partie importante de la majoration des recettes de la taxe d'habitation a été réinvestie dans des travaux de voirie à hauteur de 3 millions d'euros, contribuant à la modernisation des infrastructures communales et au renforcement de l'attractivité de la commune.

Grâce à cette politique d'investissement, Roquebrune bénéficie aujourd'hui de routes rénovées, de nouveaux aménagements publics et d'une commune plus dynamique, ce qui attire de nouvelles familles, entreprises et touristes.

Cette dynamique est essentielle pour maintenir la qualité de vie et la prospérité de la commune.

Réfection de voirie boulevard J.F.Kennedy

JUMELAGE DE ROQUEBRUNE AVEC PFINZTAL
UNE NOUVELLE ÈRE D'ÉCHANGES

Lors du dernier Conseil Municipal le Maire, Jean Cayron, a annoncé avec satisfaction, l'officialisation du jumelage entre notre commune de Roquebrune-sur-Argens et la ville de Pfinztal, située dans le Bade-Wurtemberg en Allemagne. Ce partenariat symbolique entre les deux communes, marque une étape importante dans le renforcement des liens entre nos deux peuples et l'ouverture de nouvelles perspectives de d'échanges.

Pfinztal, avec ses 19 000 habitants, est une ville à la fois riche en histoire et en développement, offrant de nombreuses opportunités pour les échanges culturels, économiques et touristiques.

Ce jumelage nous permettra de partager nos savoir-faire et nos traditions avec l'aide du comité de jumelage et de sa présidente Dominique Laure, pleinement investi aux côtés de la Ville.

Dans le cadre de ce partenariat, plusieurs projets sont d'ores et déjà envisagés, comme des échanges scolaires, des événements culturels communs, ainsi que des opportunités de coopération.

Les jeunes de Roquebrune-sur-Argens auront également la possibilité de découvrir la culture allemande à travers des séjours et des activités d'immersion.

Ce jumelage s'ouvre à toutes les générations.

Signature de la déclaration d'intention de jumelage entre les deux communes le samedi 15 février 2025.

Des initiatives seront proposées pour permettre à tous les habitants, jeunes et moins jeunes, de participer aux échanges et de découvrir la culture de l'autre à travers des activités variées.

Madame Bodner, Maire de Pfinztal nous a fait le plaisir de venir à Roquebrune, courant février, pour une rencontre de travail, afin d'établir les éléments fonctionnels à inscrire dans la future convention.

LA SAISON CULTURELLE 2024-2025 UN PROGRAMME À NE PAS MANQUER !

La saison culturelle de Roquebrune-sur-Argens est en pleine effervescence, et c'est avec un enthousiasme partagé que certaines dates affichent déjà complet ! Parmi les événements phares, les spectateurs ont été conquis par l'humour décapant de Mathieu Madénian, dont le nouveau spectacle a rapidement fait salle comble. Ce succès retentissant témoigne de l'intérêt croissant pour une programmation riche et variée, qui mêle talents locaux et artistes de renom.

Prochainement à Roquebrune-sur-Argens

ISO 360

DIMANCHE 30 MARS 2025 À 15H

Théâtre de Verdure, Esplanade Robert Manuel

Spectacle programmé dans le cadre du festival Estérel Circus porté par l'Agglomération et le Théâtre le Forum, de nombreuses animations sont prévues.

Plus d'informations sur le Festival Estérel Circus en page 21.

Un spectacle unique alliant cirque, musique et humour absurde Une structure asymétrique et instable sera le terrain de jeu de nos 3 clowns qui vont chercher à dépasser leurs propres limites sur fond d'improvisation et d'interaction avec le public. Avec ce spectacle vivant, vous serez plongé dans l'univers du cirque où se mêle jonglage, acrobatie, clownerie et musique live !
Entrée gratuite.

Une affaire de famille

SAMEDI 5 AVRIL 2025 À 20H30

Espace Robert Manuel

Yves Pujol, humoriste toulonnais, présente sa nouvelle comédie, co-écrite avec Éric Carrière des Chevaliers du Fiel. Cette pièce met en scène une galerie de personnages hauts en couleur, dans des situations hilarantes et touchantes. Pour une soirée pleine de rires en famille ou entre amis, réservez vos places sans tarder.
Tarifs : 20€.

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET RÉSERVER VOS PLACES, RENDEZ-VOUS À LA BILLETTERIE

Infos pratiques pour les spectacles en soirée

Envie de savourer un moment convivial avant le spectacle ?
Un service de restauration et de boissons vous attend sur place.
Laissez-vous tenter et faîtes de votre soirée un vrai régal !
Rendez-vous à partir de 19h.
De plus, des navettes gratuites sont mises à disposition pour vous y conduire en toute sérénité !

FÊTE DU CHOCOLAT ET DES GOURMANDISES

DIMANCHE 2 MARS **DE 10H À 18H**

PLACE PERRIN AU VILLAGE

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS

Roquebrune-sur-Argens se met à l'heure du chocolat !

Ce dimanche 2 mars, la place Perrin se transforme en un véritable paradis pour les gourmands, petits et grands. Pour cette nouvelle édition de la Fête du chocolat et des gourmandises, la ville vous invite à vivre une journée riche en saveurs et en animations sucrées.

Venez passer une journée gourmande, festive et conviviale !

Entrée libre. Ne manquez pas cette occasion de vous régaler et de profiter des nombreuses animations chocolatées de 10h à 18h.

Rendez-vous **dimanche 2 mars** sur la **place Perrin** !

FÊTE DU PAIN ET DE LA SAINT-JOSEPH & CONCOURS DE PIZZA

DIMANCHE 16 MARS **DE 9H À 18H**

PLACE PERRIN AU VILLAGE

Organisée par le Comité des Fêtes en partenariat avec la Ville, la Fête du Pain et de la Saint-Joseph est l'événement incontournable pour les puristes et les gourmands de découvrir dans le détail la fabrication artisanale du pain et de bien d'autres gourmandises, à travers le savoir-faire de nos artisans locaux.

Toute la journée, les artisans proposeront des démonstrations de fabrication de pains au four à bois, et vous accueilleront sur les nombreux stands de boulanger, de confection de gâteaux et de minoterie. Enfin, un concours de pizzas inédit et ouvert à tous viendra parfaire cette journée !

Renseignements et inscription pour le concours de pizzas :
07 59 66 65 91

RETROUVEZ LE PROGRAMME DE LA JOURNÉE

FESTI-UKULÉLÉ UN NOUVEAU FESTIVAL MUSICAL À ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS !

DU 18 AU 21 AVRIL

ESPACE ROBERT MANUEL, AUX ISSAMBRES

La ville de Roquebrune-sur-Argens a le plaisir de vous annoncer un événement inédit : le Festi-Ukulélé, un festival musical qui se tiendra du 18 au 21 avril 2025 à l'Espace Robert Manuel aux Issambres. Organisé par l'association A.L.C.I. et soutenu par la municipalité, cet événement promet de belles surprises pour les amoureux de musique et de bonne humeur.

Le festival se veut un moment convivial et festif pour toute la famille.

Ne manquez pas ce rendez-vous exceptionnel au cœur des Issambres !

Plus d'informations sur **www.ukusduroc.fr**
ou par téléphone au **06 10 97 98 91**

LES LUCIOLES 2025
UNE AVENTURE NOCTURNE AU CŒUR DE ROQUEBRUNE

Le samedi 26 avril 2025, Roquebrune vivra, une nouvelle fois, au rythme des Lucioles, un évènement sportif qui associe la randonnée au trail, mais en nocturne. Cette 19e édition, organisée pour la quatrième fois par l'association Sportips Events avec le soutien de la municipalité et des associations locales, offrira encore le plaisir de marcher ou courir dans la nuit, au milieu de la nature, entourée des lumières des frontales, et dans une convivialité partagée par tous.

Trois formats sont proposés : Une course enfants, un trail chronométré, inscrit au calendrier fédéral et une randonnée à allure libre.

La course enfants, né(e)s entre 2012 et 2017, aura lieu dans le village, avec un départ à 19h35 et remise des récompenses à 20h10.

Le trail, limité à 500 participants, nés en 2007 ou avant, se déclinera en 2 formats de 7 km (D+155 m) et 14 km (D+330 m), Les coureurs pourront choisir leur distance au km 3. Départ 19h30 et remise des récompenses à 20h45.

La randonnée, ouverte sur les mêmes distances, accueillera un **maximum de 2 500 participants**, répartis sur cinq vagues de départ, la première à 21h15.

Les jeunes des MDJ participent à l'animation générale avec un atelier maquillage

Derrière chaque grande manifestation, il y a une **organisation rigoureuse et des bénévoles dévoués**. C'est grâce à leur implication et à leur énergie que l'événement peut se dérouler dans les meilleures conditions. Que ce soit pour l'installation des parcours, l'orientation des coureurs, ou encore la gestion des inscriptions et des ravitaillements, **les bénévoles jouent un rôle essentiel dans le bon déroulement des Lucioles**. Leur présence et leur enthousiasme contribuent à faire de cet événement une véritable fête, où la solidarité et l'esprit communautaire sont au cœur de l'expérience.

L'événement débutera à 18h30, dans une ambiance festive et lumineuse et des animations associatives. **Une belle occasion pour faire une activité sportive et conviviale, tout en soutenant une cause solidaire : 1 € de chaque inscription sera reversé à l'ASCS (Association Sportive et Culturelle pour la Solidarité) pour financer des actions humanitaires.**

Alors, préparez vos chaussures et vos lampes frontales et rendez-vous le 26 avril 2025 pour vivre l'aventure des Lucioles !

Les bénévoles de cette édition 2025

LES RENCONTRES DE L'EMPLOI
DEUXIÈME ÉDITION LE 23 AVRIL PROCHAIN !

Après le succès des premières Rencontres qui ont rassemblé pas moins de 400 visiteurs, cette nouvelle édition promet d'être tout autant riche en opportunités et débouchés professionnels. Que vous soyez à la recherche d'un emploi, intéressé(e) par une reconversion professionnelle, ou simplement en quête d'informations ou d'une aide ciblée, cet événement est fait pour vous !

À l'initiative de France Travail et organisées par la Ville, les Rencontres de l'Emploi se présentent sous la forme d'un **forum dynamique, ouvert et accessible à tous**.

Le principe ? Un après-midi de rencontres avec les acteurs économiques majeurs du territoire, de nombreux postes à pourvoir, des stands d'information et des ateliers d'accompagnement tenus par les organismes partenaires (France Travail, la Mission locale Est-Var, Cap Emploi). Le tout dans une ambiance informelle et conviviale, propice aux échanges, et où chacun peut trouver une réponse adaptée à son besoin spécifique.

Cette année encore, **plus de 20 entreprises seront présentes**, avec un nombre élevé d'offres d'emploi à la clé, et toujours **une grande diversité de secteurs d'activités**. Par exemple : grande distribution, nettoyage, hôtellerie restauration, aménagement paysager, agriculture, médical, bien-être, industrie, artisanat...

AU PROGRAMME ÉGALEMENT...

La présence des **chambres consulaires, des animations et activités ludiques** autour de l'emploi ou encore un **atelier de préparation aux entretiens à l'embauche** pour faciliter la prise de contact et appréhender sereinement les entretiens avec les employeurs. Enfin, **des conseillers France-Travail proposeront des offres d'emploi** des entreprises roquebrunoises ne pouvant être présentes et se chargeront, sur place, de faire le lien avec les demandeurs d'emploi.

EMPLOI ET EMPLOYABILITÉ : LES MOTEURS DE CES RENCONTRES

- Des **offres d'emploi** et des entretiens de recrutement en direct.

- Un **service gratuit d'impression de Curriculums Vitæ**, prêt à être présentés aux recruteurs.

- De **l'information** sur les dispositifs d'aide existants, les nouvelles méthodes de recrutement innovantes ou les alternatives à l'emploi.

- Une **aide ciblée** concernant les problématiques de logement, de transport, d'âge et de handicap.

NOUVEAUX COMMERCES

RESTAURANT *LES PÊCHEURS*

Restaurant ouvert à l'année ainsi qu'aux personnes extérieures au camping

RD7 camping les Pêcheurs
06 61 48 52 86
Restaurant lespecheurs83
Restaurant les Pêcheurs

PLANTES REMÈDES ET... PETITES MAGIES

Produits bien être et soins énergétiques

37, rue Grande André Cabasse
07 61 46 93 04
Silviane Wälti
equilibrons-la-vie.webnode.fr

À L'ORIGINAL COIFFURE

2, av. G. de Gaulle

MON JOLI BOUDOIR

Bien être et Beauté

06 08 42 60 15
monjoliboudoir83

OR'NAILS

Prothésiste ongulaire

04 94 45 72 35
or.nails.83
Or'nails Aurélie

LE ROBINSON

Pizzeria (changement de propriétaire)

23, avenue Gabriel Péri
06 72 67 48 25
Pizzeria Le Robinson

LA MAIN DE ROSE

Salon de Manucure

88, rue de la Tuilerie
06 25 65 75 32
Pernelle Jennifer
lamainderose

STUDIO BODY & SKIN

Salon esthétique et bien-être

36, rue de la Tuilerie
06 20 88 33 24
bodyandskin studio
studiobody andskin.fr/

DSP Assainissement

UNE GESTION HARMONISÉE ET PERFORMANTE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

Depuis le début d'année, une nouvelle Délégation de Service Public (DSP) est en place pour la gestion de l'assainissement collectif et non collectif sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération*. Attribuée à la société CMESE (filiale de Veolia) pour une durée de 18 ans et un montant total de 327 millions d'euros, cette DSP constitue une avancée majeure pour offrir un service public harmonisé, performant et durable.

Une harmonisation au service de l'égalité entre les communes

Dès 2028, cette DSP permettra une harmonisation des prestations et des tarifs sur l'ensemble des communes membres, mettant ainsi fin aux disparités locales. Chaque habitant bénéficiera du même niveau de service à un coût identique, reflétant l'engagement de l'Agglomération en faveur de l'égalité des communes et de leurs habitants face au service public.

Des objectifs et des investissements forts pour une gestion performante

Le contrat inclut un vaste programme de travaux pour moderniser le réseau d'assainissement, optimiser son fonctionnement et améliorer sa performance environnementale. Parmi les mesures phares : - Un fonds de renouvellement des canalisations de près de 40 millions d'euros pour garantir la pérennité des infrastructures.
- Le développement d'actions de « REUT » - retraitement et réutilisation de l'eau des stations d'épuration - développées à l'échelle du territoire avec l'objectif de diminuer à terme la consommation d'eau de 10 %.

Une gestion efficace des ressources publiques

Grâce à une mutualisation des moyens et une organisation optimisée, cette DSP garantit une gestion responsable des deniers publics tout en maintenant un haut niveau de qualité de service. Des interventions régulières sont prévues pour assurer un entretien rigoureux des réseaux et des équipements : curage préventif, désobstruction des canalisations et des branchements, contrôles de conformité et suivi des eaux usées, entre autres.

© Estérel Côte d'Azur Agglomération - Christine Delville

Travaux d'assainissement.

Une ambition affirmée pour le territoire

Pour le Président Frédéric Masquelier, cette DSP traduit pleinement l'ambition d'Estérel Côte d'Azur Agglomération de proposer des services publics exemplaires, répondant aux attentes des habitants et aux défis environnementaux. « Ce contrat, d'un montant de 327 millions d'euros sur 18 ans, est une avancée majeure pour le territoire. Il permet une harmonisation des dispositions applicables aux communes, un service performant et des investissements forts pour l'entretien et le renouvellement des réseaux. Si l'échéance est identique à celle du contrat de DSP de l'eau, nous avons négocié et obtenu auprès du délégataire une équipe dédiée à l'assainissement. C'est tout le sens de cette nouvelle DSP, qui est bien plus qu'un simple contrat ».

Estérel Côte d'Azur Agglomération continue ainsi d'affirmer son engagement pour une gestion publique innovante, tournée vers l'avenir et au service de ses habitants.

* La DSP est entrée en vigueur le 1er janvier 2025 sur l'ensemble du territoire pour l'assainissement non collectif. Pour ce qui concerne l'assainissement collectif, le service est effectif depuis cette même date pour la commune de Roquebrune-sur-Argens, et le sera à compter du 1er janvier 2026 pour les quatre autres communes du territoire.

+ À VOS AGENDAS, C'EST LA RENTRÉE

Mardi 11 mars 2025
à 18 h 30

LA SANTÉ DE MON ENFANT (0-3 ANS) DE A À Z : 10 CAS PRATIQUES POUR VOUS ACCOMPAGNER !

Parce que les parents jouent un rôle clé dans la santé de leur enfant, cette rencontre leur apportera des conseils pratiques pour adopter les bons réflexes au quotidien. Animée par le Dr Aymène KEBAILI, pédiatre, elle abordera 10 cas concrets autour des thématiques essentielles : sommeil, alimentation, fièvre, maladies infantiles…
Objectif : aider les parents à se faire confiance et savoir comment réagir face aux situations courantes.

L'événement sera aussi l'occasion de découvrir *Be Parentalis*, l'application conçue par le Dr KEBAILI pour accompagner les parents dans le suivi de la santé de leur enfant.

+ INSCRIPTIONS :
04 83 09 81 16 - sante@esterelcotedazur-agglo.fr

Mercredi 12 mars 2025
de 13 h 00 à 17 h 00

17e ÉDITION DU FORUM DE L'EMPLOI SAISONNIER ET DES JOBS ETUDIANTS

Venez avec votre CV rencontrer directement de nombreux recruteurs !
Hôtellerie, hôtellerie de plein air, restauration, commerce, animation, services et agriculture… de nombreux secteurs ont besoin de vous pour la saison.

Palais des congrès de Saint-Raphaël
Entrée libre, parking gratuit

+ D'INFOS :
04 94 82 64 45
deveco.esterelcotedazur-agglo.fr

Du 15 au 30 mars 2025

FESTIVAL ESTÉREL CIRCUS

Les cinq villes de l'agglomération célèbrent le cirque sous toutes ses formes. Acrobates, clowns, jongleurs, mimes et funambules seront au centre de toutes les attentions pendant deux semaines à travers plus de 30 propositions artistiques et culturelles pour tous les publics.

+ D'INFOS :
Retrouvez le programme ici

Chenille processionnaire

FACE À LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE : L'AGGLOMÉRATION AGIT

Dangereuse pour la santé humaine et animale, la chenille processionnaire fait l'objet d'un plan d'action piloté par Estérel Côte d'Azur Agglomération.

© Estérel Côte d'Azur Agglomération - Christine Delville

Depuis début janvier et jusqu'à fin mars, les équipes du service Lutte contre les nuisibles (LCN) interviennent sur le domaine public pour repérer et éliminer les nids, et poser des pièges sur les arbres infestés. Les établissements scolaires, crèches, parcs, jardins d'enfants ou zones de loisirs font chaque année l'objet d'une attention particulière. Courant juin, les agents procèderont à une lutte préventive par phéromone, au stade adulte de l'insecte, qui permettra de réduire drastiquement la population future de chenilles.

+ VOUS AVEZ REPÉRÉ DES CHENILLES OU DES NIDS ?
Sur le domaine public : signalez leur présence au **0 800 10 40 11** ou par mail à **service.LCN@esterelcotedazur-agglo.fr**
Sur le domaine privé : surveillez vos arbres et contactez une entreprise spécialisée si nécessaire. Le service LCN reste à votre disposition pour tout conseil et pour vous accompagner dans votre démarche.

INAUGURATION DES COURTS DE PADEL LE 14 MARS !

Les courts de PADEL du village sont désormais opérationnels !

La Municipalité a pris la décision de gérer en interne les deux courts de Padel du Village.

À la suite de la délibération du conseil municipal du 13 mars, une inauguration officielle de la structure est prévue le **14 mars à 11h30**.

À compter du lundi 17 mars, les courts seront ouverts à l'ensemble de la population.

Pour y accéder, il suffira **de s'inscrire sur la plateforme Gestion Sport** et de choisir vos horaires selon les disponibilités : **place au jeu !**

Le club de tennis, le multisport, les centres aérés, les pompiers, la gendarmerie, la police municipale et bien d'autres bénéficieront de créneaux permanents, favorisant une large pratique de ce sport en pleine expansion.

Retrouvez toutes les informations sur le site : **www.roquebrune.com**

UN VOYAGE INOUBLIABLE À SAINT-JEAN MONTCLAR POUR LES ENFANTS DES *« CLASSES ROUSSES »* DE LA BOUVERIE !

Les élèves des classes de CM1 B et C de la Bouverie ont eu la chance de vivre une expérience exceptionnelle à Saint-Jean Montclar, grâce au soutien généreux de la commune.

Pour exprimer leur gratitude, les enfants ont réalisé de magnifiques dessins qu'ils ont envoyés à Monsieur le Maire, afin de remercier la municipalité pour sa subvention, la mise à disposition des bus, et pour l'accompagnement particulier d'un élève. Ces gestes ont permis à tous les enfants de vivre ce projet pédagogique unique en montagne, dans un cadre idyllique.

Ce séjour a été un véritable moment de partage, de joie et d'aventure, renforçant les liens entre les élèves et leur donnant l'opportunité de grandir ensemble. Les classes transplantées, comme celle des *« classes rousses »*, sont des expériences marquantes et enrichissantes dans le parcours de chaque enfant.

Les dessins témoignent de l'épanouissement et de la joie des enfants, mais aussi de l'impact concret des valeurs du ***« Vivre ensemble »*** portées par notre Projet Educatif de Territoire, qui se traduit par des actions concrètes et durables pour nos écoles.

Un grand merci à nos enseignantes pour avoir porté ce beau projet et à la commune pour son soutien.

ENQUÊTE SUR LES RESSOURCES ET LES CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES

Dans le cadre de son programme annuel, l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) mène une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages, du mois de février au mois d'avril 2025. Cette étude revêt une grande importance, puisqu'elle permet de dresser un état des lieux des inégalités de revenus et de mieux comprendre les réalités de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Au cours de cette période, certains ménages de notre commune seront sollicités pour participer à l'enquête. Un enquêteur de l'Insee, muni d'une carte officielle d'accréditation, prendra contact avec eux pour recueillir les informations nécessaires.

Nous vous remercions par avance de réserver un bon accueil aux enquêteurs et de leur apporter votre coopération, essentielle au bon déroulement de cette démarche.

Merci pour votre participation à cette initiative qui contribuera à l'amélioration des politiques publiques.

Insee

Institut national de la statistique et des études économiques

Mesurer pour comprendre

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2025/2026 C'EST LE MOMENT !

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2025/2026 sont ouvertes. Les parents concernés sont ceux des enfants entrant en Petite Section de maternelle (nés en 2022), des élèves entrant en CP (nés en 2019), ainsi que des nouveaux arrivants sur la commune souhaitant inscrire leur enfant dans une école de la ville.

Les inscriptions se déroulent du **lundi 24 février au vendredi 4 avril 2025**. Plusieurs moyens sont mis à disposition pour faciliter cette démarche :

- **En ligne** sur le portail citoyen
- **En mairie d'honneur** et dans les mairies annexes, au guichet unique
- **Sur rendez-vous**, par mail ou par téléphone : **guichet.unique@mairie-roquebrune-argens.fr** **04 94 19 59 59**

Le dossier d'inscription est à télécharger sur le portail citoyen de la ville ou à retirer directement en mairie.

Pour plus d'informations, contactez le Guichet Unique. Ne tardez pas à inscrire vos enfants pour cette nouvelle rentrée scolaire !

RÉSEAU SPORT SANTÉ 83

LE SPORT EN PREMIER MÉDICAMENT

UN PAS EN DIRECTION D'AMÉLIORATIONS SUBSTANTIELLES

La maison sport santé ResO2s a pour objectif de proposer des programmes passerelles pour évaluer les **capacités fonctionnelles des personnes fragiles**, très limitées et en perte d'autonomie, puis les faire progresser de manière adaptée.

Cela se traduit à Roquebrune par la possibilité de pratiquer 12 séances adaptées à la personne au tarif de 5 euros la séance, ceci après avoir reçu une **prescription d'activité physique adaptée** par le médecin.

Tarif à 1 € la séance pour les personnes en affection de longue durée ou malades chroniques, de surcroît prioritaires à ces cours.

Par la suite, selon les évaluations physiques et les souhaits des bénéficiaires, elles peuvent continuer dans ce même groupe, en adhérant au réseau ou participant à des activités dans une autre association locale, avec laquelle Réseau Sport Santé devra se mettre en relation.

LIEU

L'activité se pratique à la **salle Salvagno**, le **mardi à 14 heures**.

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS

reseauxsportssante@gmail.com
06 98 41 60 85

RENFORCER LES LIENS AVEC LES COMMERÇANTS

UNE RÉUNION CONSTRUCTIVE

Début février, une réunion constructive s'est tenue avec les commerçants du village, en présence de Monsieur le Maire Jean Cayron, de son Adjointe au développement économique, Madame Marie-Reine LOUISA et des représentants de l'association des commerçants du village. Ce fut l'occasion de faire le point sur les actions mises en place par la municipalité pour soutenir le commerce local et de renforcer les liens entre la mairie et les commerçants.

Les échanges ont permis à chacun de s'exprimer et être force de propositions en vue d'améliorer l'attractivité commerçante du village pour valoriser nos commerces.

Les efforts pour améliorer la propreté et le cadre de vie ont été particulièrement salués. Ces initiatives contribuent à rendre Roquebrune-sur-Argens encore plus agréable à vivre et à visiter.

Le Maire a également présenté le projet d'aménagement de la place Germain Ollier, un espace important pour notre cœur de village, ainsi que les futurs aménagements de stationnement, visant à faciliter la circulation et l'accès aux commerces.

Les commerçants jouent un rôle clé dans le dynamisme de notre commune. Leur engagement et leur attachement à la ville sont essentiels pour faire vivre notre territoire au quotidien.

PERMANENCE JURIDIQUE À LA BOUVERIE

Pour toute demande juridique, n'hésitez pas à prendre rendez-vous à la Mairie annexe de la Bouverie 04 94 19 50 28

Un grand merci à Monsieur Didier Moraine pour son engagement au service des Roquebrunois !

Monsieur Moraine, ancien juriste à Marseille et désormais retraité à la Bouverie, offre généreusement son expertise juridique aux habitants de notre commune depuis avril 2022.

Il propose des **conseils juridiques gratuits** aux Roquebrunois, qu'il s'agisse de problèmes de voisinage, de divorce, ou de toute autre question légale.

Il tient des permanences juridiques sur rendez-vous, deux mardis après-midi par mois. À ce jour il a déjà reçu près de 200 personnes auxquelles il a pu apporter de précieux conseils.

Grâce à ses compétences et son expérience, et surtout à sa volonté d'en faire bénéficier les autres, il apporte un véritable soutien à ceux qui en ont besoin, sans contrepartie.

C'est à ce titre que Monsieur le Maire lui a remis, au nom du conseil municipal, la **Médaille de la Ville** il y a quelques semaines.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Monsieur Christian Bilardello a pour mission d'aider les administrés à trouver une solution amiable en rencontrant les parties, dans des cas divers et variés : problèmes de voisinage, litiges de la consommation...

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole, nommé par la Cour d'Appel et placé sous l'autorité d'un Tribunal de proximité.

Il est tenu d'exercer ses fonctions en totale **confidentialité et impartialité**, tout en permettant aux parties de trouver un accord amiable.

Permanences **le premier lundi de chaque mois**, le matin dans les locaux du C.C.A.S., au Village, et l'après-midi en mairie annexe de la Bouverie.

Prise de rendez-vous
Auprès du C.C.A.S.
04 94 44 51 30

MISSION LOCALE

En 2025, la Mission Locale Est-Var souhaite continuer le développement de son offre de services entreprise à destination des jeunes de la Commune de Roquebrune-sur-Argens en renforçant sa relation avec le bassin économique local.

En effet, la Mission Locale va poursuivre et renforcer les actions suivantes :

- **Présence hebdomadaire d'une conseillère emploi** *« hors les murs »* sur la Commune ;
- **Mise en place d'actions spécifiques** à destination des entreprises locales, telles que le petit-déjeuner entreprise organisé le 26 février à la Mairie d'honneur de Roquebrune en présence de nombreuses entreprises et d'élus locaux ;
- **Maintien d'une prospection ciblée auprès des entreprises** du secteur au regard du projet professionnel des jeunes accompagnés par la Mission Locale ;
- Renforcement des **liens avec les agences d'intérim** ;
- **Amplification des immersions professionnelles** en entreprise pour les jeunes.

Enfin, en partenariat avec l'agence France Travail de Saint-Raphaël, la Mission Locale coorganisera tout au long de l'année des actions spécifiques à destination des jeunes Roquebrunois (forum emploi, actions de recrutement, découvertes métiers...)

VENDREDI 17 JANVIER

CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION

Vendredi 17 janvier, au sein du nouveau Gymnase Départemental Yves Serra, Monsieur le Maire, Jean Cayron, entouré de son équipe municipale, a adressé ses vœux aux Roquebrunoises et Roquebrunois. Un cérémonie chaleureuse, placée sous le signe de la convivialité et résolument tournée vers l'avenir.

SAMEDI 1ER ET DIMANCHE 2 FÉVRIER

GEEK FAN FESTIVAL

Plus de 2 000 visiteurs se sont donné rendez-vous les 1er et 2 février dernier pour cette 3e édition du Geek Fan Festival, organisée par l'association Lundaï. Concours de cosplay, invités de marque, village médiéval, compétitions e-sport... Un week-end d'animations épique, entièrement gratuit, dédié à la culture manga et jeux-vidéos.

© Fabien M&C Services

SAMEDI 15 FÉVRIER

CE SOIR ON SOUPE

Le samedi 15 février, plus de 500 participants ont investi les 12 stands du concours de soupes, un rendez-vous incontournable organisé depuis 8 ans par l'association ASCS. Un vrai festin de saveurs et de convivialité ! La *« Louche d'or, Prix du Jury »* a été attribuée à l'association Roquebrune Sports, tandis que le prix du public a récompensé le Comité de jumelage Roquebrune-sur-Argens / La Pêche, mettant en lumière l'engagement et la passion de tous les participants.

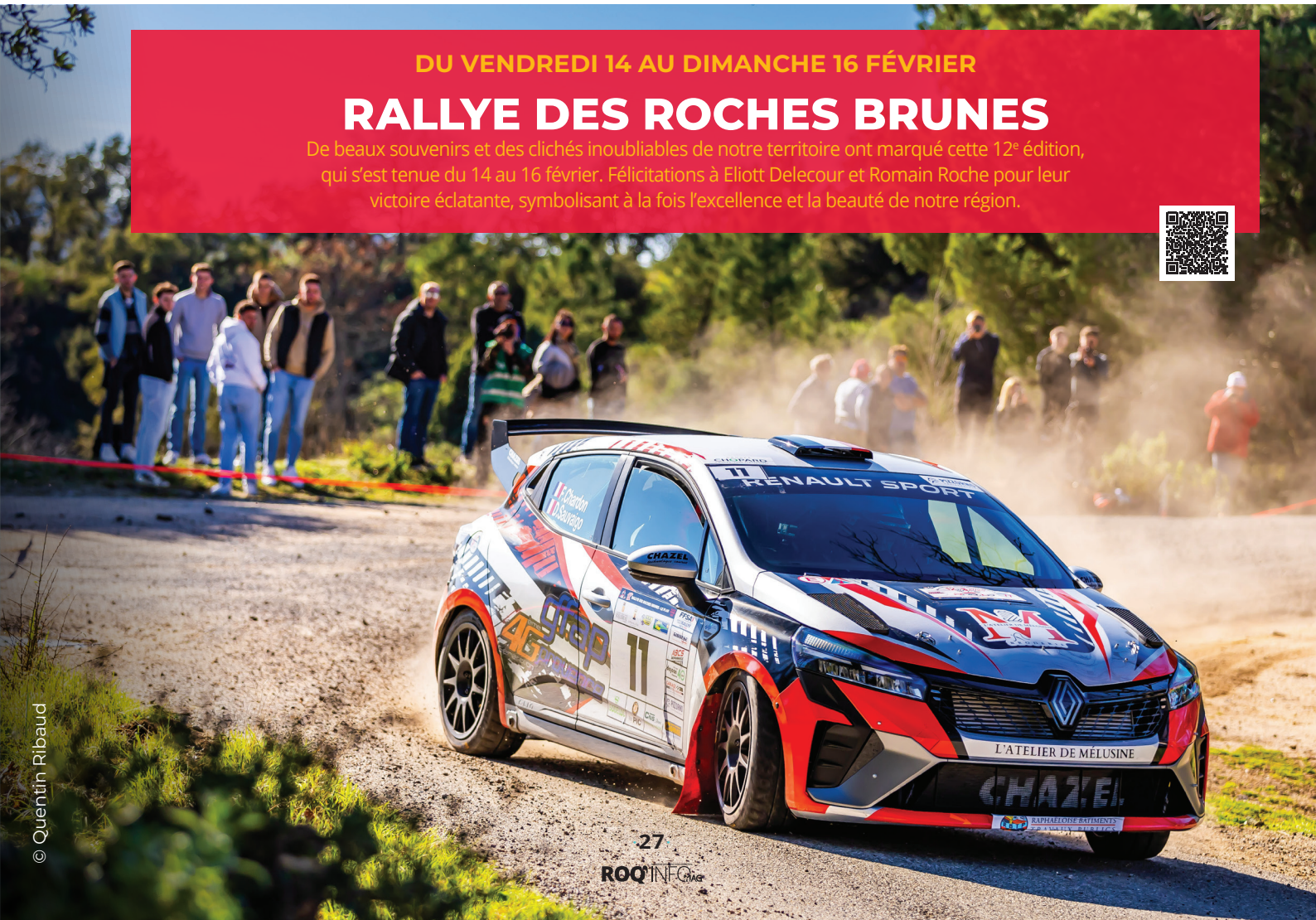

DU VENDREDI 14 AU DIMANCHE 16 FÉVRIER

RALLYE DES ROCHES BRUNES

De beaux souvenirs et des clichés inoubliables de notre territoire ont marqué cette 12e édition, qui s'est tenue du 14 au 16 février. Félicitations à Eliott Delecour et Romain Roche pour leur victoire éclatante, symbolisant à la fois l'excellence et la beauté de notre région.

© Quentin Ribaud

Les textes publiés dans cette page sont repris stricto sensu.
Les fautes d'orthographe et de syntaxe sont du fait de leurs auteurs.
Les opinions exprimées et les propos tenus dans ces écrits n'engagent que leurs auteurs.

EXPRESSION LIBRE
DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

GROUPE MAJORITAIRE

Chers Roquebrunoises,
Chers Roquebrunois, Cher(e)s Ami(e)s

Dans un an, la vie de la **commune résonnera aux bruits de la campagne des élections municipales**. Il sera alors temps de tirer le bilan de cette mandature, car, pour l'instant, **l'équipe municipale et son maire continuent le travail que vous attendez de nous**.

Le travail d'une équipe municipale consiste à **apporter des solutions aux diverses problématiques** dans le respect **de l'équilibre collectif**. Il est donc parfois difficile de **trouver la bonne formule qui conviendrait à chacun**. Nous avons rappelé à diverses occasions l'importance de **rassembler autour d'une identité commune**, celle d'appartenir à la **communauté roquebrunoise**. Quelles que soient nos origines, quels que soient nos lieux de naissance, quelles que soient nos religions ou nos convictions les plus profondes, nous habitons tous cette commune, qui est **une des plus belles pour y vivre**.

Mais, la beauté environnementale ne suffit pas **pour vivre bien**. Nous avons tous des besoins, que le **service public se doit de satisfaire**, et outre ces besoins, nous attendons également les suppléments qui apportent le bien-être. Notre programme de **grands travaux a commencé**. Il nécessitait des études, des perspectives et des budgets appropriés. Ces étapes passées, les réalisations sont en route, comme par exemple, l'école de la Bouverie qui prend forme et apportera les services et le confort souhaités par les usagers.

Mais le bien-être, c'est aussi et surtout de disposer de protection, de services et d'attention. C'est ce que nous nous efforçons de mettre en place et d'entretenir. Vous avez pu constater, en lisant ou parcourant les pages de ce Roq'Info - le Mag n°35 et les numéros antérieurs, combien sont divers les sujets traités.

Vous aurez certainement pris connaissance de **la baisse de 3% du taux communal de la taxe foncière** pour **TOUS les propriétaires** locaux grâce au travail réalisé pour revenir à des finances saines ; ou encore les **rencontres pour l'emploi, les soutiens et conseils** grâce au conciliateur ou au juriste, qui dans d'autres registres **apportent des services au quotidien**.

Chaque sujet évoqué, et chaque action mise en place et pérennisée, **participent à cet équilibre collectif** cité précédemment. Que **les besoins soient petits ou grands**, l'essentiel est de proposer des **réponses adaptées**.

C'est ce que nous nous attachons à réaliser, avec sérieux, bienveillance et volonté.

Prenez bien soin de vous.
Les élu(e)s majoritaires

GROUPE REPRENONS NOTRE COMMUNE EN MAIN

Cet espace est réservé au groupe *« Reprenons notre commune en main »* dont l'expression n'a pas été communiquée en temps et en heure, selon les modalités prévues par le règlement intérieur du Conseil municipal.

GROUPE J'AIME ROQUEBRUNE

Est-ce que l'on y croit encore ?
J'ai toujours considéré que la politique était l'art de gouverner la cité et qu'elle s'adressait à des gens qui avait **le sens de l'intérêt général et la notion du service public** (le service qui doit être rendu au public). Un sens accru, pour tous ces gens qui donnent de leur temps dans l'intérêt de ceux qui n'ont pas ce temps ou qui ne comprennent pas cet intérêt général. C'est toujours ce qui m'a motivé dans mes actions et mes décisions : l'intérêt général et le service AU public.
Force est de constater que ce sens de l'intérêt général et du service public ne fait pas partie de la panoplie du « parfait politique engagé » pour une majorité de nos élus. Et cette crise politique que nous subissons est la conséquence de cette **perte d'identité de l'homme politique**. Alors bien sûr, il y aura toujours quelqu'un pour me rappeler que depuis les temps anciens il y a eu des « ripoux », des dictateurs, des vauriens, des despotes mais à bien y regarder ils étaient « seul » dans leur époque. Il y en avait un de temps en temps qui s'enrichissait au profit de tous, mais ils faisaient ça un-par-un, « chacun mon tour ». Aujourd'hui, nous avons l'impression (mais est-ce une impression) qu'ils se sont organisés en caste dans un système pyramidal bien conçu où, en équipe, ils dépècent la bête. Pour la plupart sans diplôme et sans expérience réelle, ils nous expliquent comment gérer des budgets de plusieurs millions d'euros (si ce n'est plus), et ils vous démontrent que **les pertes dues à leur incompétence ne sont pas de leur fait** !
Et c'est là le problème ! Je ne demande pas que nos élus soient tous énarques, ingénieurs ou polytechniciens car **l'école de la vie a aussi fait ces preuves** et de grands noms en sont issus, mais j'aimerai quand même que nos élus aient réussi quelque chose dans leur vie. Qu'ils aient géré du personnel, des budgets, des projets...
La plupart de nos élus actuels sont rentrés en politique pour y faire carrière sans se soucier de l'intérêt général, car la place est très intéressante. Imaginez-vous : sans expérience, un joli minois et un mentor, et vous voilà propulsé en tête d'affiche. Tous mandats confondus, avec le jeu des présidences et vice-présidences des structures créées sur mesure pour vous, vous émargez à plusieurs milliers d'euros par mois et vous jouez avec des millions d'euros qui ne vous appartiennent pas et pour lesquels vous n'aurez aucune responsabilité. Et tout ça pour des dizaines d'années si vous respectez les règles internes. Bingo !
Alors pourquoi cette chronique ?
Tout simplement parce que, dans un premier temps, j'ai réfléchi à un projet que je vous présenterai lors de notre prochaine expression libre. Et, dans un second temps, je m'inquiète de l'état des candidatures annoncées ou devinées sur les prochaines élections locales. Tous plus populistes les uns que les autres, agressifs, baveux, hargneux... Qui n'ont qu'une seule envie : l'argent et le pouvoir !
Julien Luchini

GROUPE NOUVELLE OPPOSITION

Cet espace est réservé au groupe *« Nouvelle opposition »* dont l'expression n'a pas été communiquée en temps et en heure, selon les modalités prévues par le règlement intérieur du Conseil municipal.

ROQ'ALERTE

Restez informé, restez en sécurité ! Roq'Alerte est un service gratuit d'alerte par sms à la population en cas de risque majeur : inondations, feux de forêt, submersions marines, séismes...

Inscrivez-vous à Roq'Alerte en scannant ce QR Code

MAIRIE +

Une demande d'intervention rapide, un signalement sur la voie publique ?

Contactez Mairie + au 0800 083 520
ou par mail : mairieplus@mairie-roquebrune-argens.fr

URGENCE RÉSEAU D'EAU

En cas de fuite d'eau ou de besoin d'intervention sur le réseau d'eau ou d'assainissement, Veolia est à votre disposition pour une prise en charge rapide et efficace.

Veolia : 09 69 32 93 28

INFORMATION QR CODE

Le magazine Roq'Infos vous propose des contenus complémentaires visibles grâce à un QR Code. Pour lire un QR Code, il vous suffit d'ouvrir l'appareil photo de votre smartphone et de le diriger vers le code. Dès qu'il est reconnu, un lien ou une information apparaîtra à l'écran sur lequel appuyer pour être dirigé vers la page. Si votre téléphone ne le détecte pas automatiquement, vous pouvez télécharger une application dédiée à la lecture de QR Codes.

RESTEZ CONNECTÉS AVEC LA VILLE DE ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS !

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux pour suivre toute l'actualité et les évènements à venir :

Et le site de la Ville **WWW.ROQUEBRUNE.COM**

DATES DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Retrouvez les dates ainsi que le calendrier de la collecte de l'année 2025 sur notre site Internet ou en scannant ce QR code

Pour bénéficier du service une inscription préalable est obligatoire auprès du service **Mairie + :**
0800 083 520

Collecte de mars :
- Bouverie : lundi 17 et mardi 18
- Village : mardi 18 et mercredi 19
- Issambres : jeudi 20 et vendredi 21

Collecte de avril :
- Bouverie : lundi 21 et mardi 22
- Village : mardi 22 et mercredi 23
- Issambres : jeudi 24 et vendredi 25

La limite est désormais fixée à 10 articles par personne pour les résidences individuelles et à 20 articles pour les résidences collectives.

AGENDA

MARS/AVR. 2025

CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 13 MARS - 18H
Salle des mariages

JEUDI 10 AVRIL - 18H
Salle des mariages

CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

MARDI 11 MARS - 11H
JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX VICTIMES DU TERRORISME
Mémorial du Combattant

MERCREDI 19 MARS - 11H
JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR ET DE RECUEILLEMENT À LA MÉMOIRE DES VICTIMES CIVILES ET MILITAIRES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS EN TUNISIE ET AU MAROC
Stèle de la FNACA,
au cimetière des Issambres

LUNDI 28 AVRIL - 9H30
JOURNÉE NATIONALE DES VICTIMES ET DES HÉROS DE LA DÉPORTATION
Monument aux morts
du cimetière

MÉDIATHÈQUES

Médiathèque M. Pagnol - la Bouverie
Médiathèque A. Camus - le Village

DU 25 FÉVRIER AU 15 MARS
PRINTEMPS DES POÈTES
Exposition poétique
« Les merveilles de Flolavie »

VENDREDI 7 MARS - 18H
CRÉATIONS POÉTIQUES
Atelier adulte - En lien avec
l'exposition Flolavie

SAMEDI 15 MARS - 10H
VOYAGE DANS L'IMAGINAIRE
Créations poétiques - Jeunesse

SAMEDI 15 MARS - 15H
PETITS SCIENTIFIQUES
Laine et corde

DU 19 AU 30 MARS
SEMAINE AUTOUR DU CIRQUE

MERCREDI 19 MARS - 10H
MES PETITES HISTOIRES
Lectures Bout'Chou - Cirque

SAMEDI 22 MARS - 14H
LE JARDIN DES CREATEURS
Création de Kokédama

SAMEDI 29 MARS - 14H-18H
CIRQUE EN JEUX

SAMEDI 5 AVRIL - 10H
VOYAGE DANS L'IMAGINAIRE

SAMEDI 26 AVRIL - 10H
LES CONTES DE LA HULOTTE

SAMEDI 26 AVRIL - 15H
PETITS SCIENTIFIQUES
Voiture solaire

ACTIVITÉS SUR INSCRIPTION
Plus d'info : 04 94 19 59 47

Mars

DIMANCHE 2 MARS - 10H-18H
FÊTE DU CHOCOLAT ET DES GOURMANDISES
Place Perrin et rue des Portiques

MARDI 4 MARS - 9H30
CONFÉRENCE TOUR DE PROVENCE
Salle Molière
CIVAM

SAMEDI 8 MARS - 18H30
FESTIVAL TOUT EN ART
Par les Esterelles
À 18H30
EXPO
À 20H30
« LES HOMMES PRÉFÈRENT LES EMMERDEUSES »
Espace Robert Manuel

Avril

DIMANCHE 16 MARS - 9H-18H
FÊTE DU PAIN ET CONCOURS DE PIZZA
Par le Comité des Fêtes
Place Perrin

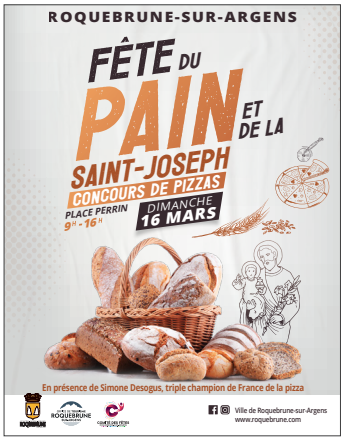

VENDREDI 14 MARS - 16H
CONFÉRENCE « SOUVENIRS D'ÉCOLES »
Par Jean-Pierre Violino. Maison du Patrimoine. Accès libre.

VENDREDI 21 MARS - 19H
FILM SUR LA LAPONIE
Par M. Maluski. Salle Molière

SAMEDI 22 MARS - 19H
SOIRÉE SAINT PATRICK
Par le Comité des Fêtes. Salle Molière. Tarif 22€. Réservation obligatoire au 07 59 66 65 91

JEUDI 27 MARS - 9H
CONSEIL DE LA TERRE
Salle des mariages

JEUDI 27 MARS - 14H
CINÉMA DU C.C.A.S.
Salle Molière
Renseignements : 04 94 44 51 30

DIMANCHE 30 MARS - 10H
CIRCUS FAMILY
Théâtre de Verdure Robert Manuel
10h-15h ateliers les arts du cirque
Tout public - Structure gonflable - Jeux en bois - Restauration sur place
15h spectacle ISO 360
Par la compagnie la Tête sur les Étoiles - Entrée et parking gratuits

SAMEDI 5 AVRIL - 19H
UNE AFFAIRE DE FAMILLE YVES PUJOL
Espace Robert Manuel
Restauration sur place dès 19h
Spectacle à 20h30
Entrée : 20 euros
Billetterie en ligne : www.roquebrune.com, www.seeticket.fr, Cultura, Auchan et Carrefour

SAMEDIS 5 ET 12 AVRIL - 10H
ATELIERS JEUX DE SOCIÉTÉ
Nouveau, sur le thème de la Préhistoire. Sur inscription au 04 98 11 36 85 ou directement à la Maison de la Préhistoire.

DIMANCHE 6 AVRIL - 15H
LOTO
Par le Comité des Fêtes
Salle Molière
Renseignements : 07 59 66 65 91

DU 10 AVRIL AU 22 JUIN
EXPOSITION
« ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS : RENAISSANCE APRÈS LA GUERRE DE 1939-1945 »
À la Maison du Patrimoine

LES 9 ET 16 AVRIL - 14H-15H
ATELIERS CRÉATIFS
Les ateliers créatifs *Fouilles* et *Fresque* reprennent durant les vacances scolaires. Sur inscription au 04 98 11 36 85 ou à la Maison de la Préhistoire.

JEUDI 17 AVRIL - 14H
SPECTACLE DE PÂQUES DU C.C.A.S.
Espace Robert Manuel
Inscription au 04 94 44 51 30

SAMEDI 12 AVRIL - 18H30
FESTIVAL TOUT EN ART
Par les Esterelles

À 18H30
EXPO

À 20H30
« SOUS LE SAPIN... LES EMMERDES »
Espace Robert Manuel

DU VEN. 18 AU LUN. 21 AVRIL
FESTI UKULÉLÉ
CONCERT SAMEDI 19 À 19H
Par l'association les Ukus du Roc. Espace Robert Manuel. Payant
Renseignements : 06 10 97 98 91

SAMEDI 19 AVRIL - 18H
GALA DE BOXE
Salle Maurice Calandri. Payant
CHAMPIONNAT DE FRANCE
Combat de clôture pour le titre de champion de France : P. Rosadini vs M. Zaouche

MARDI 22 AVRIL - 14H
CONSEIL DE LA MER
Salle des mariages

MERCREDI 23 AVRIL - 13H30
RENCONTRES DE L'EMPLOI
Plus d'info en page 18

JEUDI 24 AVRIL - 10H-17H
TOURNOI DE PÉTANQUES ET GRILLADES
Par le C.C.A.S. Boulodrome du Village. Inscription : 09 94 44 51 30

VENDREDI 25 AVRIL - 14H30
DON DU SANG
Salle Molière

SAMEDI 26 AVRIL - 18H
RANDONNÉE ET TRAIL DES LUCIOLES
Départ Place Germain Ollier

ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

FÊTE DU CHOCOLAT ET DES GOURMANDISES

DIMANCHE 2 MARS

PLACE PERRIN
ET RUE DES PORTIQUES
10H - 18H

Les Issambres - Le Village - La Bouverie
ROQUEBRUNE SUR ARGENS

OFFICE DE TOURISME
ROQUEBRUNE
SUR-ARGENS

COMITÉ DES FÊTES
ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS
LE VILLAGE - LES ISSAMBRES - LA BOUVERIE

FamillePlus
VIVRE ENSEMBLE
DE BELLES EXPÉRIENCES

Ville de Roquebrune-sur-Argens
www.roquebrune.com